

SERVICE DIOCESAIN DE L'IMMOBILIER

4, Rue des Fours
B.P. 137
62003 ARRAS CEDEX

☎ S. CHAUSSOY : 03.21.23.83.55

☎ V. DARRAS : 03.21.23.74.84

Télécopie : 03.21.23.73.74

2003/208

**ROLE DU MONSIEUR IMMOBILIER DE DOYENNE, DE SES
ADJOINTS ET DU MONSIEUR IMMOBILIER DE PAROISSE**

1° Inventorier tous les immeubles des paroisses et du doyenné utilisés pour les activités d'Eglise, que le propriétaire soit :

- l'Association Diocésaine d'ARRAS,
- la commune,
- une association privée
- un autre propriétaire privé.

2° Connaître tous les acteurs intervenant dans la gestion immobilière

- Les services de l'Evêché,
- Responsable de la Pastorale du doyenné (C.E.D., E.A.P., donateurs éventuels),
- Les équipes utilisatrices : liturgie, caté., etc...
- Municipalités, Bâtiments de France, Monuments historiques,
- Commission Diocésaine d'Art Sacré,
- Les divers propriétaires.

3° Préparer la sensibilisation des acteurs de l'immobilier aux divers problèmes qui se posent pour des décisions éventuelles vers un meilleur entretien ou usage.

4° Connaître qualitativement tous les immeubles inventoriés

C'est à dire les visiter, questionner, remplir les fiches, vérifier pour chacun la situation technique, administrative, financière, les servitudes, etc... ce qui aboutit à un diagnostic ou une prévision.

5° Préparer les décisions qui vont s'imposer :

- bien se mettre au courant des problèmes pastoraux,
- pour résoudre les problèmes présents et anticiper les problèmes futurs à 5 ans, à 10 ans.

Ces décisions seront de type :

- travaux d'entretien, travaux d'amélioration,
- remise en ordre administrative (notariat, assurances, convention d'usage...),
- vente, échange ou achat,
- programme d'utilisation et financement à moyen terme.

Dans chaque cas, savoir qui décide, qui contrôle, qui conseille.

6° Accepter éventuellement d'être délégué, par l'Evêché, pour telle opération ponctuelle (surveillance de chantiers, visites, négociations, signatures d'actes, etc...)

7° Accepter de se renseigner et de se former, en liaison avec les services de l'Evêché, pour toutes les tâches faisant partie de la mission des Messieurs Immobiliers.

L'Evêché proposera d'ailleurs des réunions d'information, d'échanges et de formation.